



COURS SPECIFIQUES DOSSIER DEMANDE ...

... Equivalence anciennes formations

AFT

RUBRIQUE 1

... Valorisation d'acquis
d'expériences et/ou de formations

RUBRIQUE 2

REGLES GENERALES

Ce dossier répond à l'Art. 40. § 1^{er} du décret du 8 décembre 2006, au point 6 (conditions de dispenses de modules de formation).

L'accès à la certification ou l'homologation est possible par trois voies :

- Par la formation initiale ;
- Par l'équivalence avec les anciennes formations AFT ;
- Par la valorisation d'acquis d'expériences ou de formations (VAE-VAF).

La VAE-VAF est un système qui permet à la Commission Pédagogique Mixte (DG Sport/AFT) d'accorder d'éventuelles dispenses en fonction des critères sportifs, administratifs, professionnels, d'expériences spécifiques, de brevets et diplômes (belges ou étrangers), ...

Chaque situation est examinée avec beaucoup de soin et comme étant une situation unique.

Les résultats d'acquis de formations ou les résultats d'acquis d'expériences sont comparés aux résultats d'acquis d'apprentissage des différents modules de la formation pour laquelle le demandeur introduit un dossier.

Il est recommandé au demandeur de consulter et de parfaitement appréhender les objectifs, résumé et résultats d'acquis d'apprentissage visés par chaque module pour lequel est sollicitée une dispense. Ces informations sont consultables et téléchargeables sur le site web de l'AFT, sous la rubrique "Formation et enseignement".

Le principe de VAE peut aussi être utilisé pour avoir accès à une formation alors qu'on ne remplit pas les conditions d'admission.

Le candidat doit introduire au minimum deux mois (soixante jours) avant le début du ou des modules concernés une demande écrite auprès du secrétariat des formations AFT¹, en remplissant la rubrique ad hoc du présent dossier et en y joignant toutes les pièces exigées. Seule cette procédure est acceptée et aucun dossier incomplet ne sera analysé par la CPM. L'AFT est l'intermédiaire et ne peut pas être tenue responsable de la composition du dossier.

La délibération du jury mentionne, pour chaque candidat, la voie qui a présidé à l'obtention du diplôme (épreuves certificatives, VAE ou équivalence).

Même si ce principe de VAE/VAF est également d'application pour les cours généraux organisés par l'Adeps, le présent dossier ne concerne que les cours spécifiques organisés par l'AFT. Il est donc nécessaire d'entreprendre séparément les démarches auprès de l'Adeps en ce qui concerne les demandes de dispense de ces cours généraux.

Il y a deux parties dans ce dossier :

- Pour la demande **d'équivalence (dispenses) avec les anciennes formations AFT**, il faut remplir la **rubrique 1**.
- Pour la demande **de valorisation d'acquis d'expériences et/ou de formations** (belges ou étrangères), il faut remplir la **rubrique 2**.

¹ Centre de formation AFT
Avenue du Grand Large 4, 7000 MONS
Tél. 065/32.96.12

RUBRIQUE 1

EQUIVALENCE AVEC LES ANCIENS COURS SPECIFIQUES

➤ **Nouvelle formation "ANIMATEUR"**

Les titulaires des anciens certificats fédéraux "Animateur Mini-Tennis", "Animateur Tennis" ainsi que les titulaires des anciens diplômes "Initiateur" (1993 et avant) peuvent faire une demande d'équivalence pour obtenir le certificat "Animateur 2013 et après".

- **1^{er} cas** : Le demandeur est diplômé de l'ancienne formation "Animateur Mini-tennis" ou "Initiateur" (1993 ou avant). L'équivalence est alors octroyée directement.
- **2^e cas** : Le demandeur est diplômé de l'ancienne formation "Animateur Tennis". Dans ce cas, le demandeur doit :
 - Suivre les modules CS 1.2.2 "Education motrice préparatoire" et CS 1.2.3 "Le tennis évolutif et les situations de jeu" et se soumettre aux évaluations de ces modules ;
 - Réaliser la journée d'application CS 1.2.7 "Stage pratique Animateur".

➤ **Nouvelle formation "INITIATEUR"**

Ce paragraphe ne concerne que les cours spécifiques Tennis. En ce qui concerne les Cours Généraux de l'Adeps, il faut faire la demande directement auprès de l'Adeps.

- **1^{er} cas** : Le demandeur est diplômé de l'ancienne formation "Moniteur Niveau 1" (formation 1994 et après). Dans ce cas, l'équivalence peut être octroyée directement en ce qui concerne les cours spécifiques.
- **2^e cas** : Le demandeur est diplômé de l'ancienne formation "Aide-Moniteur non recyclé" (formation 1993 et avant) ou "Initiateur recyclé" (formation 1993 et avant). Dans ce cas, le demandeur doit suivre les modules CS 1.2.8 "Méthodologie" et CS 1.3.2 "Fondamentaux techniques" en guise de recyclage.

➤ **Nouvelle formation "EDUCATEUR"**

Ce paragraphe ne concerne que les cours spécifiques Tennis. En ce qui concerne les Cours Généraux de l'Adeps, il faut faire la demande directement auprès de l'Adeps.

- **1^{er} cas** : Le demandeur est titulaire du diplôme de l'ancienne formation "Moniteur Niveau 2" (formation 1994 et après). Dans ce cas, le demandeur devra seulement suivre les modules (cours et évaluation) suivants :
 - CS 2.3.4 "Aspects psycho-émotionnels et environnementaux de la performance" ;
 - CS 2.4.1 "Les premiers soins : Réanimation cardio-respiratoire et défibrillation".
- **2^e cas** : Le demandeur est titulaire du diplôme de l'ancienne formation "Aide-Moniteur recyclé" (formation 1993 et avant) ou du titre "Moniteur et Professeur" (formation 1993 et avant). Dans ce cas, le demandeur devra seulement suivre les modules (cours et évaluation) suivants :
 - CS 2.3.4 "Aspects psycho-émotionnels et environnementaux de la performance" ;
 - CS 2.4.1 "Les premiers soins : Réanimation cardio-respiratoire et défibrillation" ;
 - CS 2.3.1 "Analyse de base du mouvement et du geste tennistique lié à la tactique".

Ci-dessous, la synthèse des formations AFT avec les possibilités d'équivalence pour les cours spécifiques et les échéances.

		<u>REFORME DES FORMATIONS</u>		
<u>1993 et avant</u>	<u>De 1994 à 2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015 et après</u>
Initiateur	Animateur Mini-Tennis	<u>ANIMATEUR</u> (dispense totale)		
Initiateur recyclé	Niveau I	<u>INITIATEUR</u> (dispense totale pour les cours spécifiques)		
Aide-Moniteur non recyclé				
Aide-Moniteur recyclé	Niveau II	<u>EDUCATEUR</u> (dispense partielle)		
Moniteur et Professeur				
Moniteur recyclé et Professeur recyclé	Niveau III	<u>ENTRAINEUR</u> (dispense partielle)		

<u>NOUVELLES FORMATIONS "EXPERTS"</u>
<u>INITIATEUR EXPERT PEDAGOGIQUE</u>
<u>EDUCATEUR EXPERT PEDAGOGIQUE</u>
<u>EXPERT DIRECTEUR ECOLE DE TENNIS</u>
<u>INITIATEUR EXPERT HANDISPORT</u>
<u>EDUCATEUR EXPERT HANDISPORT</u>

➤ **Cours Généraux Adeps**

Pour les trois niveaux de qualification requérant la réussite préalable des CG (Initiateur, Educateur et Entraîneur), le demandeur entreprend les démarches auprès de l'Adeps qui analyse au cas par cas.

**INTITULE DU DIPLOME OU DU CERTIFICAT POUR
LEQUEL VOUS INTRODUISEZ UNE DEMANDE D'EQUIVALENCE**

1 seul diplôme !

DONNEES PERSONNELLES

Madame ☐

Mademoiselle ☐

Monsieur ☐

Nom :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code postal :

Localité :

Tél. :

GSM :

E-mail :

Pays de résidence :

N° d'identification au registre national :

CADRE RESERVE A LA COMMISSION PEDAGOGIQUE MIXTE

Dossier complet reçu le

Numéro de dossier : E

Merci de conserver ce numéro et de le rappeler lors de toute correspondance concernant votre demande.

Décision : Défavorable ☐

Favorable ☐

Partiellement favorable ☐

Dispenses et justification :

Date de la décision :

Signataire :

◆ **Diplôme ou certificat obtenu (1) :**

Année :

Numéro d'homologation :

◆ **Diplôme ou certificat obtenu (2) :**

Année :

Numéro d'homologation :

◆ **Diplôme ou certificat obtenu (3) :**

Année :

Numéro d'homologation :

◆ **Recyclage suivi (1) :**

Thématique :

Date :

◆ Recyclage suivi (2) :

Thématique :

Date :

◆ **Recyclage suivi (3) :**

Thématique :

Date :

PIECES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE²

Pour justifier votre identité :

- Une photocopie recto verso de votre carte d'identité ;
- Ou une photocopie de votre passeport ;
- Ou une copie de votre titre de séjour.

Pour justifier chacune de vos formations :

- Une copie de tous diplômes ou certificats obtenus et renseignés dans la rubrique 1 ;
- Une attestation de fréquentation des recyclages effectués.

² Pour les documents rédigés dans une autre langue que le français, il y a lieu d'ajouter une traduction certifiée en français des documents dont question.

DECLARATION SUR L'HONNEUR³

Je soussigné

déclare sur l'honneur que toutes les informations fournies sont exactes et que la présente candidature à l'équivalence en vue de l'obtention du

(diplôme ou certificat visé) constitue l'unique demande pour ce diplôme la même année civile.

Je m'engage également à ne pas présenter plus de trois candidatures à l'équivalence pour des diplômes ou certificats durant la même année civile.

Fait à _____ le _____

Signature du demandeur

³ La loi punit quiconque se rendant coupable de fausses déclarations.

RUBRIQUE 2

VALORISATION D'ACQUIS D'EXPERIENCES ET/OU DE FORMATIONS (VAE-VAF)

Toute personne n'ayant jamais participé et échoué au(x) module(s) de formation visé(s), pouvant justifier une expérience et/ou la réussite d'une formation ou des modules de formation en rapport "étroit" avec les modules de formation visés et répondant aux conditions d'accès de la formation initiale, peut déposer une demande de valorisation d'acquis d'expériences et/ou de formations (VAE-VAF).

Les modules pour lesquels une demande de dispense est introduite doivent impérativement faire partie du même niveau de qualification et doivent être mentionnés clairement dans la case supérieure de la page 1 de la rubrique 2. La liste reprenant tous les modules de formation se trouve à la page 10 de ce dossier.

Après acceptation et analyse de son dossier par la Commission Pédagogique Mixte, le demandeur peut obtenir des dispenses pouvant être de deux ordres : dispense du cours et de son évaluation ou dispense du cours mais pas de son évaluation.

En ce qui concerne les modules pour lesquels le demandeur ne doit passer que les évaluations, il peut en obtenir les contenus de cours ou encore les suivre en élève libre.

La non-satisfaction à une des évaluations demandées annule la demande de VAE-VAF.

Une participation financière calculée en fonction des modules à suivre et/ou à évaluer sera demandée au candidat s'il désire poursuivre le processus.

Pour la **valorisation d'acquis d'expériences (VAE)**, le demandeur doit, dans tous les cas, pour avoir le droit d'introduire un dossier, pouvoir justifier un minimum d'expérience, à savoir :

➤ **Pour le niveau "Animateur"**

- Une expérience de 300 heures au cours des trois dernières années, en rapport avec la formation (public cible, cadre d'intervention, profil de fonction).

➤ **Pour le niveau "Moniteur Initiateur Tennis"**

- Une expérience de 2000 heures au cours des cinq dernières années, en rapport avec la formation (public cible, cadre d'intervention, profil de fonction).

➤ **Pour le niveau "Directeur Ecole de tennis"**

- Une expérience de 1000 heures au cours des cinq dernières années, en rapport avec la formation visée (public cible, cadre d'intervention, profil de fonction).

➤ **Pour les niveaux "Moniteur Initiateur Expert Handisport" et "Moniteur Initiateur Expert Pédagogique"**

- Une expérience de 300 heures au cours des cinq dernières années, en rapport avec la formation visée (public cible, cadre d'intervention, profil de fonction).

Voici un exemple de dispenses possibles de modules :

➤ **Expert Pédagogique**

- CS 1.2.13 "Les profils de l'apprenant" et CS 1.2.14 "Méthode d'accompagnement" :
 - Moniteur Initiateur Tennis et Bachelier ou Master à finalité pédagogique ayant une expérience de minimum 5000 heures au cours des cinq dernières années dans le domaine de l'initiation du tennis.
 - Moniteur Initiateur Tennis et "chargé de cours" dans des formations qualifiantes pour adultes, ayant une expérience de 1000 heures au cours des cinq dernières années dans le domaine de l'initiation du tennis et une expérience de 1000 heures au cours des cinq dernières années dans le domaine des formations qualifiantes pour adultes.
 - Moniteur Initiateur Tennis et "chargé de cours" dans les formations "Animateur" et "Initiateur" (ou anciennement niveau 1), ayant au minimum un total de 300 heures d'expérience dans les deux niveaux de qualification.

Pour la **valorisation d'acquis de formations (VAF)⁴**, voici quelques exemples (non limitatifs) de dispenses possibles de modules :

➤ **Moniteur Initiateur Tennis**

- CS 1.1.3 "Arbitrage" : être arbitre C.
- CS 1.3.2 "Fondamentaux techniques", la partie concernant la mise à niveau de la technique personnelle du candidat, à savoir 8 heures sur les 16 heures : être ou avoir été B-15/4 ou série A.

➤ **Cours Généraux Adeps**

Pour les trois niveaux de qualification requérant la réussite préalable des CG (Initiateur, Educateur et Entraîneur), le demandeur entreprend les démarches auprès de l'Adeps qui analyse au cas par cas.

⁴ Pour justifier chacune de vos formations ne faisant pas partie de ces exemples, vous devez impérativement nous fournir :

- ✓ Une copie de chaque diplôme obtenu et renseigné dans la rubrique 2 page 2.
- ✓ Le cahier des charges des formations suivies.

Renseignements devant apparaître :

- *Contenus de formation, résultats de l'acquis d'apprentissage de chaque module ;*
- *Volumes horaires pour chaque cours ;*
- *Modalités d'évaluation.*

- ✓ Les résultats obtenus lors des évaluations.

Des évaluations objectives et justifiées par cours ou par module sont indispensables afin d'aider la CPM à se forger une opinion objective, en vue d'octroyer ou non les dispenses sollicitées.

INTITULE DES MODULES PAR NIVEAU DE QUALIFICATION

ANIMATEUR	
CS 1.1.1. "Le tennis et son organisation"	CS 1.2.6. "Situations de jeu Service-Retour"
CS 1.2.1. "Méthodologie de l'animation"	CS 1.2.7. "Stage pratique Animateur"
CS 1.2.2. "Education motrice préparatoire"	CS 1.3.1. "Analyse de base des composantes du jeu"
CS 1.2.3. "Le tennis évolutif et les situations de jeu"	CS 1.4.1. "Règles de sécurité"
CS 1.2.4. "Rentabiliser la séance"	CS 1.5.1. "Charte du moniteur de tennis"
CS 1.2.5. "Situations de jeu et d'échauffement"	
INITIATEUR	
CS 1.1.2. "Ma formation Initiateur Tennis"	CS 1.2.10. "Stage didactique"
CS 1.1.3. "Arbitrage"	CS 1.3.2. "Fondamentaux techniques"
CS 1.2.8. "Méthodologie de l'initiation"	CS 1.3.3. "Fondamentaux tactiques"
CS 1.2.9. "Atelier de formation pratique"	CS 1.3.4. "Développement des qualités motrices fondamentales"
INITIATEUR EXPERT HANDISPORT	
<i>Se renseigner auprès de la Ligue Handisport</i>	
INITIATEUR EXPERT PEDAGOGIQUE	
CS 1.1.5. "Dossier de stage"	CS 1.2.14. "Méthodes d'accompagnement"
CS 1.2.12. "La pédagogie par objectifs"	CS 1.2.15. "Stage"
CS 1.2.13. "Les profils de l'apprenant"	
EDUCATEUR	
CS 2.1.1. "Notions de base du juge-arbitrage"	CS 2.3.2. "La tactique du double"
CS 2.1.2. "Les compétitions internationales Jeunes"	CS 2.3.3. "Les bases de la préparation physique spécifique"
CS 2.2.1. "Encadrement complet des joueurs et travail en équipe"	CS 2.3.4. "Aspects psycho-émotionnels et environnementaux de la performance"
CS 2.2.2. "Principes méthodologiques du perfectionnement (théorie)"	CS 2.3.5. "La détection du talent au tennis"
CS 2.2.3. "Principes méthodologiques du perfectionnement (pratique)"	CS 2.3.6. "Les outils de base de l'observation de la performance"
CS 2.2.4. "Stage"	CS 2.4.1. "Premiers soins. Réanimation cardio-respiratoire et défibrillation"
CS 2.3.1. "Analyse de base du mouvement et du geste lié à la tactique"	CS 2.4.2. "Traumatisme du tennis. Entre prévention et premiers soins"
EDUCATEUR EXPERT PEDAGOGIQUE	
CS 2.2.5. "Objectifs du stagiaire Educateur"	CS 2.2.6. "Stage didactique"
DIRECTEUR ECOLE DE TENNIS	
CS 1.1.6. "Structure et fonctionnement d'une école de tennis"	CS 1.4.2. "Aspects sécuritaires destinés aux dirigeants"
CS 1.1.7. "Les aides des pouvoirs publics pour le sport"	CS 1.6.1. "Comptabilité"
CS 1.1.8. "L'AFT et les clubs"	CS 1.6.2. "Logistique d'une école de tennis"
CS 1.1.9. "Droits et devoirs des dirigeants sportifs"	CS 1.6.3. "Communication"
CS 1.1.10. "Les assurances"	CS 1.6.4. "Conception et gestion d'un projet global de club"

INTITULE DU (DES) MODULE(S) VISES⁵

Référez-vous au tableau de la page précédente

DONNEES PERSONNELLES

Madame ☐

Mademoiselle ☐

Monsieur ☐

Nom :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code postal :

Localité :

Tél. :

GSM :

E-mail :

Pays de résidence :

N° d'identification au registre national :

CADRE RESERVE A LA COMMISSION PEDAGOGIQUE MIXTE

Dossier complet reçu le

Numéro de dossier : VAE

Merci d'utiliser ce numéro lors de toute correspondance concernant votre demande.

Décision : Défavorable ☐

Favorable ☐

Partiellement favorable ☐

Dispenses et justification :

Date de la décision :

Signataire :

⁵ Il est recommandé au demandeur de parfaitement appréhender les objectifs, résumé et résultats d'acquis d'apprentissage visés par chaque module pour lequel est sollicitée une dispense. Ces informations sont consultables et téléchargeables sur le site web de l'AFT, sous la rubrique "Formation et enseignement".

**FORMATIONS REUSSIES EN RAPPORT AVEC
LE(S) MODULE(S) VISE(S)**

◆ **Diplôme (ou brevet ou certificat) (1):**

Année :

Opérateur de la formation :

◆ **Diplôme (ou brevet ou certificat) (2):**

Année :

Opérateur de la formation :

◆ **Diplôme (ou brevet ou certificat) (3):**

Année :

Opérateur de la formation :

◆ **Diplôme (ou brevet ou certificat) (4):**

Année :

Opérateur de la formation :

◆ **Diplôme (ou brevet ou certificat) (5):**

Année :

Opérateur de la formation :

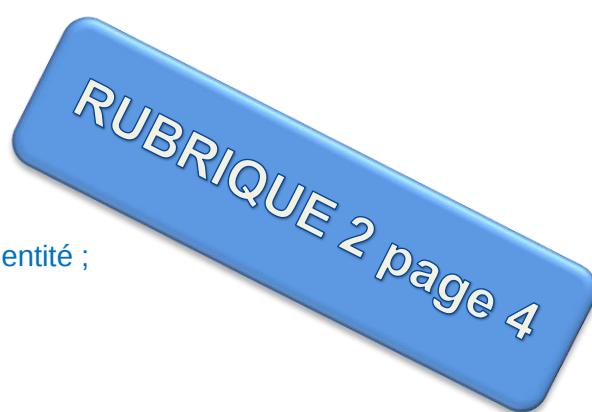
EXPERIENCES EN RAPPORT AVEC LE DIPLOME VISE (EN COMMENÇANT PAR LA PLUS RECENTE)

Expérience n°	Emploi ou fonction	Nom et lieu de la structure dans laquelle les activités ont été exercées	Secteur d'activité de la structure	Temps de travail : 1 : temps complet 2 : temps partiel (entourer) + nombre d'heures effectuées par mois	Total des heures effectuées dans cette fonction	Périodes d'emploi		Principales activités exercées en rapport avec le diplôme ou le certificat visé
						Date de début	Date de fin	
1				1 ou 2 h/mois	heures			
2				1 ou 2 h/mois	heures			
3				1 ou 2 h/mois	heures			
4				1 ou 2 h/mois	heures			
5				1 ou 2 h/mois	heures			
6				1 ou 2 h/mois	heures			
7				1 ou 2 h/mois	heures			
8				1 ou 2 h/mois	heures			

Cette page peut être dupliquée autant de fois que nécessaire.

Pour chaque expérience renseignée dans ce tableau, une fiche de description de l'expérience (cf. annexe 1, les trois pages) doit être remplie et jointe au dossier.

PIECES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE⁶



Pour justifier votre identité :

- Une photocopie recto verso de votre carte d'identité ;
- Ou une photocopie de votre passeport ;
- Ou une copie de votre titre de séjour.

Pour justifier chacune de vos formations :

- Une copie de chaque diplôme obtenu et renseigné dans la rubrique 2 page 2.
- Si possible, le cahier des charges des formations suivies.

Renseignements devant apparaître :

- *Contenus de formation, résultats de l'acquis d'apprentissage de chaque module ;*
- *Volumes horaires ;*
- *Modalités d'évaluation.*
- Les résultats obtenus lors des évaluations.

Pour justifier chacune de vos activités :

- Une attestation signée de vos employeurs ou par deux responsables (ayant droit de signature) des associations dans lesquelles vous avez exercé (cf. annexe 2) ;
- Les fiches de description de l'expérience (cf. annexe 1) correspondant à chaque expérience renseignée dans le tableau.

Pièces complémentaires :

- Toutes les pièces demandées dans le cadre de la formation initiale du diplôme ou certificat demandé.

⁶ Pour les documents rédigés dans une autre langue que le français, il y a lieu d'ajouter une traduction certifiée en français des documents dont question.

Vos motivations

EXPLIQUEZ EN QUELQUES LIGNES LES RAISONS DE VOTRE DEMANDE

DECLARATION SUR L'HONNEUR⁷

Je soussigné

déclare sur l'honneur que toutes les informations fournies sont exactes et que la présente candidature à la dispense en vue de l'obtention d'une dispense pour le ou les modules suivants :

constitue l'unique demande concernant ce niveau de qualification la même année civile.

Je m'engage également à ne pas présenter plus de trois candidatures à la validation des acquis d'expérience pour des diplômes ou certificats durant la même année civile.

Fait à

le

Signature du demandeur

⁷ La loi punit quiconque se rendant coupable de fausses déclarations

FICHE DE DESCRIPTION DE L'EXPERIENCE

CETTE FICHE DOIT ETRE DUPLIQUEE AUTANT DE FOIS QUE NECESSAIRE.

UNE FICHE CORRESPOND A CHAQUE EXPERIENCE RENSEIGNEE SUR LE TABLEAU RECAPITULATIF DES EXPERIENCES.

Fiche correspondant à l'expérience n°

NATURE EXACTE DE CETTE EXPERIENCE (FONCTION)

TEMPS DE TRAVAIL

◆ Depuis le Jusqu'au

◆ Etiez-vous : Temps plein ☐ Temps partiel ☐ Saisonnier ☐

Précisez :

◆ Nombre total des heures effectuées dans cette fonction :

PRESENTATION DE LA STRUCTURE DANS LAQUELLE VOUS AVEZ EU CETTE EXPERIENCE

◆ Statut :

◆ Dénomination :

◆ Adresse :

Code postal : Localité :

◆ Téléphone : Website :

◆ Activités principales :

◆ Nombre de personnes travaillant dans le secteur dans lequel vous avez exercé :

◆ Nombre d'adhérents :

◆ Publics concernés par les activités de la structure :

◆ Niveau d'intervention (local, régional, national, international) :

FICHE DE DESCRIPTION DE L'EXPERIENCE

CETTE FICHE DOIT ETRE DUPLIQUEE AUTANT DE FOIS QUE NECESSAIRE.

UNE FICHE CORRESPOND A CHAQUE EXPERIENCE RENSEIGNEE SUR
LE TABLEAU RECAPITULATIF DES EXPERIENCES.

Fiche correspondant à l'expérience n°

*Dans cette expérience, quelles sont vos pratiques en rapport avec
le profil de fonction du diplôme demandé :*

*Dans cette expérience, quelles sont vos pratiques en rapport avec l'encadrement des
publics cibles du diplôme demandé :*

FICHE DE DESCRIPTION DE L'EXPERIENCE

CETTE FICHE DOIT ETRE DUPLIQUEE AUTANT DE FOIS QUE NECESSAIRE.

UNE FICHE CORRESPOND A CHAQUE EXPERIENCE RENSEIGNEE SUR
LE TABLEAU RECAPITULATIF DES EXPERIENCES.

Fiche correspondant à l'expérience n°

*Dans cette expérience, quelles sont vos pratiques en rapport avec les
cadres d'intervention cibles du diplôme demandé :*

*Dans cette expérience, avez-vous eu d'autres pratiques en rapport avec le diplôme
demandé :*

ATTESTATION

CETTE FICHE DOIT ETRE DUPLIQUEE AUTANT DE FOIS QUE NECESSAIRE.

UNE FICHE CORRESPOND A CHAQUE EXPERIENCE RENSEIGNEE SUR
LE TABLEAU RECAPITULATIF DES EXPERIENCES.

Fiche correspondant à l'expérience n°

Je soussigné _____, en qualité de
de la structure (société, association, ...), nommée
dont le siège des activités est situé à
certifie que Madame, Mademoiselle, Monsieur
a bien exercé dans notre structure du _____ au _____ et a presté au minimum _____ heures
durant cette période.

La nature de ses fonctions peut être résumée comme suit :

Je me tiens à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Mon numéro de téléphone est le _____

Mon adresse e-mail est _____

Fait à _____ le _____

Signature